

3e CIRCONSCRIPTION DE LA COTE-D'OR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN 1968

UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

Jean-Philippe LECAT

Près d'un électeur sur deux s'est nettement prononcé, dès le premier tour, alors que six candidats étaient en présence, pour un représentant jeune et efficace,

dont **l'action nationale** contribuera à la réalisation des réformes économiques et sociales nécessaires, dans le respect des libertés.

et **l'action locale** contribuera avec la collaboration de tous les élus sans distinction de parti et des organisations professionnelles et agricoles à la prospérité de **tous les cantons de l'Arrondissement de Beaune.**

Mais la partie n'est pas gagnée : **souvenez-vous de l'échec de la majorité en 1967...** Des consignes de diversion, trop d'abstentions au second tour en ont été la cause.

Ne permettez pas que la chose se reproduise.

L'opposition ne doit pas garder un siége conquis par surprise. Le premier tour a démontré qu'elle ne représentait pas la majorité des électeurs et des électrices. Le second tour doit le confirmer.

Il ne doit pas manquer une seule voix modérée le 30 JUIN à Jean-Philippe LECAT, parce qu'il ne manquera pas une seule voix communiste à son adversaire.

VOUS VOTEREZ Jean-Philippe LECAT

Remplaçant éventuel : Henri MOINE
Maire de Beaune

Vu, le Candidat

Jouffroy & Cie, Beaune